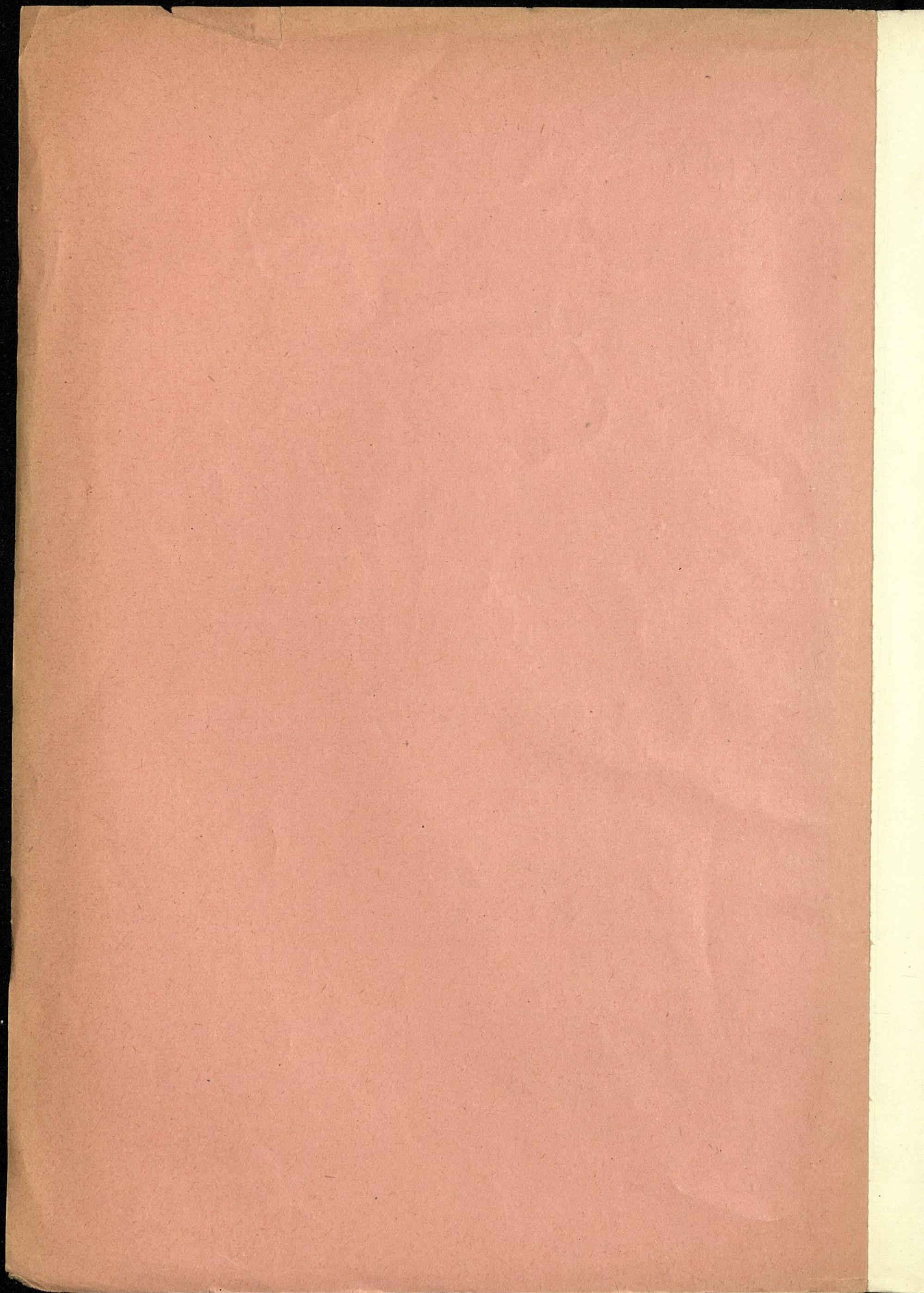


Donatus de Campina sa zgodovino in narodopisje 32 (1934)

II  
58319





# Prošnja rudarjev rabeljskega rudnika l. 1811.

Dr. M. P i v e c - S t e l è, Ljubljana.

Koroški državni rudniki svinca Bleiberg, Jaucken in Rabelj so doživeli v dobi ilirskih provinc težke čase. V Avstriji so uspevali radi raznih privilegijev in trg za njihove proizvode je bil zasiguran. Ko pa je v izvajanju kontinentalnega sistema Ilirija 6. decembra 1809 izvoz svinca v Avstrijo prepovedala, so zgubili rudniki svoj glavni trg. Prodaja proizvodov je postala na eni strani nemogoča, na drugi strani pa ilirska vlada ni bila v stanju dati velikih in dolgoročnih predujmov za kritje obratovalnih stroškov. Uprave rudnikov niso mogle več plačevati delavcev in položaj je postal tekom l. 1810. zelo kritičen. Najprej je to občutil rudnik Rabelj v dolini Ziljice, ki je tokrat zaposloval 7 uradnikov in 434 delavcev, pa vendar bil manj dobičkanosen ko Bleiberg in Jaucken.

Ko so plače delavcev že več mesecev zaostajale, so se obrnili delavci rabeljskega rudnika do inženerja Galloisa, takratnega šefa začasne uprave ilirskih rudnikov, s prošnjo, ki predstavlja dokument za socialno zgodovino in naravnost spominja na naše čase gospodarske krize. Prošnja je sestavljena — morda od kakšnega uradnika — v precej dobri francoščini in se glasi:<sup>1)</sup>

A Monsieur l'Ingénieur en chef des Mines.

Les soussignés ouvriers des mines de Raibl réduits à la dernière extrémité, se trouvant hors d'état de pourvoir plus longtemps à la subsistance de leurs familles, privés jusqu'aux moindres besoins de la vie, voyant que leurs représentations itératives qu'ils ont faites verbalement sont restées sans effet, prennent aujourd'hui la respectueuse liberté de les consigner par écrit, persuadés que la direction de Raibl convaincue de la vérité de leur exposé, ne manquera point de l'appuyer auprès de l'autorité supérieure pour accélérer le terme de leur profonde misère.

Les motifs qui nous faisaient espérer depuis si longtemps, mais en vain, quelque changement à notre triste position, sont si nombreux et tous si frappants qu'il suffira d'en déduire quelques uns.

1<sup>o</sup> Nous autres pauvres ouvriers condamnés par notre condition à descendre dans les abîmes les plus profonds de la terre et de lui arracher ses entrailles par un travail pénible, toujours au détriment de notre vie, les moyens de notre chétive existence, avons redoublé d'efforts pour attirer sur nous la bienveillance du nouveau gouvernement et surtout sa pitié. Qui pourrait la refuser à nos corps usés, à nos membres mutilés, et à une mort malheureuse à laquelle nous sommes sans cesse exposés et qui a enlevé plusieurs d'entre nous en livrant de riches produits à l'État?

S. E. le Gouverneur général, Duc de Raguse, lors de sa présence sur les mines de Raibl, a daigné jeter sur nous des regards pleins de bonté, et nos coeurs se sont remplis de reconnaissance, espérant avoir mérité sa protection.

2<sup>o</sup> Nos gages sont si modiques qu'étant hors d'état de faire nos provisions pour un mois, nous sommes réduits à ne vivre qu'au jour le jour, d'acheter le plus souvent

<sup>1)</sup> Nahaja se v pariških Archives Nationales F<sup>14</sup> 1030, kjer je tudi večina drugih tukaj citiranih dokumentov.



030052828

à credit et toujours à usure de la 3me et 4me main, en prenant les engagements les plus solennels envers nos créanciers de payer à la fin de chaque mois.

3<sup>o</sup> Par suite des passages des armées françaises et autrichiennes à travers de nos montagnes, nous avons été obligés à trois différentes reprises de partager avec plusieurs milliers de soldats nos grossiers alimens que le sol . . . . que nous habitons, nous refuse. Les provisions que nous nous avons procurées au loin ayant été consommées de cette manière, et les travaux ayant été suspendus pendant plusieurs mois, nous avons été en proie à la plus cruelle des misères.

Il fallut, pour subvenir aux besoins du moment, contracter des dettes qui nous abimeront pour toujours, si une protection tutélaire ne daigne nous porter de prompts secours.

Nous ne demandons au surplus que d'être payés de l'arriéré sur les matières et les sommes que nous avons produites, et d'être assurés à l'avenir de recevoir un salaire quotidien pour prix de nos labeurs et de nos services, sans lequel nous ne pouvons exister.

Il est inutile de prouver que dans ces rochers sauvages et inutiles, notre salaire modique suffit à peine pour calmer la faim et nous donner les forces nécessaires pour remplir notre tâche; il ne nous reste peu de chose en conséquence, même dans les temps les plus propices, pour acheter nos vêtements et ceux de nos familles, et pour nous indemniser de nos rudes privations. On connoit aisément d'après cet exposé que le retard de plusieurs mois que nous éprouvons dans le paiement, sur lequel nous avons déjà perdu jusqu'à 10 Kreutzer par florain d'un jour à l'autre par suite de la réduction des monnaies, doit plonger les pauvres mineurs dans la plus affreuse détresse, puisque les fournisseurs de vivres leur refusent depuis longtems la moindre chose, à moins d'être payés comptant et qu'ils les tourmentent continuellement pour avoir le paiement des fournitures antérieures.

Quand le pauvre ouvrier des mines pense que son modique salaire lui est refusé, que malgré les plus pénibles travaux auxquels l'homme peut être condamné, et que malgré le sacrifice de son existence qu'il fait au pays et au gouvernement, il ne peut parer à la misère qui accable sa famille, alors le désespoir qui s'empare de lui, devient excusable, puisqu'il se trouve réduit à l'alternatif le plus déchirant ou de quitter les travaux et d'exercer au loin, bien contre son gré, le métier de mendiant, ou de périr de faim sur des rochers qu'il a utilisés pour sa patrie.

Cette vérité connue par les chefs de cet établissement et portée par eux devant l'autorité supérieure de Monsieur l'Intendant de Villach et actuellement portée devant Monsieur l'Ingénieur en chef des Mines, nous donne la douce consolation que ce dernier cri qui s'élève vers le ciel du fond de notre abyme, parviendra à sa destination, et que nous verrons bientôt le terme de notre profonde misère.

Raibl, le 27 janvier 1811.

Au nom de tous les ouvriers: Signés:<sup>2)</sup> Joseph Steinwenter, Joseph Vulz, Mathieu Mayer, Paul Frimel, Jacques Jasech, Gaspard Wirtlich, Martin Pischg, Conrade Luker, Georges Bimter.

Prošnjo so predložili najprej Hübnerju, direktorju rudnika, ki je odgovoril 5. februarja, da je intendant Koroške, Wilcher, že odredil, da se prodaja na javni dražbi od 10. do 15. februarja toliko svinca, da se izdatki rudnika pokrijejo, delavci naj torej mirno čakajo na rezultat te prodaje. Te prodaje

<sup>2)</sup> Nekateri črke pri podpisih so dvomljive.

pa ni bilo, ker ni bilo kupcev. Gallois je nato poslal prošnjo 4. aprila generalnemu direktorju rudnikov grofu Laumondu v Parizu, s toplim priporočilom in pripombo, da je večina delavcev, ki so podpisani, po nesrečah pri delu po-habljenih, eden pa ima 8 otrok.

Potem se staplja akcija za Rabelj v skupno reševalno akcijo za vse koroške rudnike. Wilcher in Gallois sta predlagala 15. aprila generalnemu guvernerju Marmontu posojilo 300.000 frs in dovoljenje za zasebne prodaje. Generalni intendant Belleville je s svoje strani avtoriziral intendanta Wilcherja za zasebne prodaje, da se zaostanki ne povečajo, in je določil dohodke državnih posestev za najbolj nujne izdatke rudnikov. Dekret 3. julija je te odredbe odobril. Napoleon je določil, da je vojni minister dvakrat kupil svinca za 100.000 frs, in končno, po obširni korespondenci med posameznimi funkcionarji, je bilo 7. avgusta dovoljeno posojilo 200.000 frs.

Vendar je ostal položaj Rablja in drugih ilirskih rudnikov še celo l. 1811. precej težaven. Končno pa je prevzela 23. februarja 1812 vse ilirske rudnike izredna uprava državnih posestev (le domaine extraordinaire), ki je razpolagala z več sredstvi ko ilirska vlada. S tem so nehale vsaj finančne težave, čeprav so težave za izvoz obstajale do konca Ilirije, kljub raznim olajšavam pri carinskih tarifah.

#### Résumé.

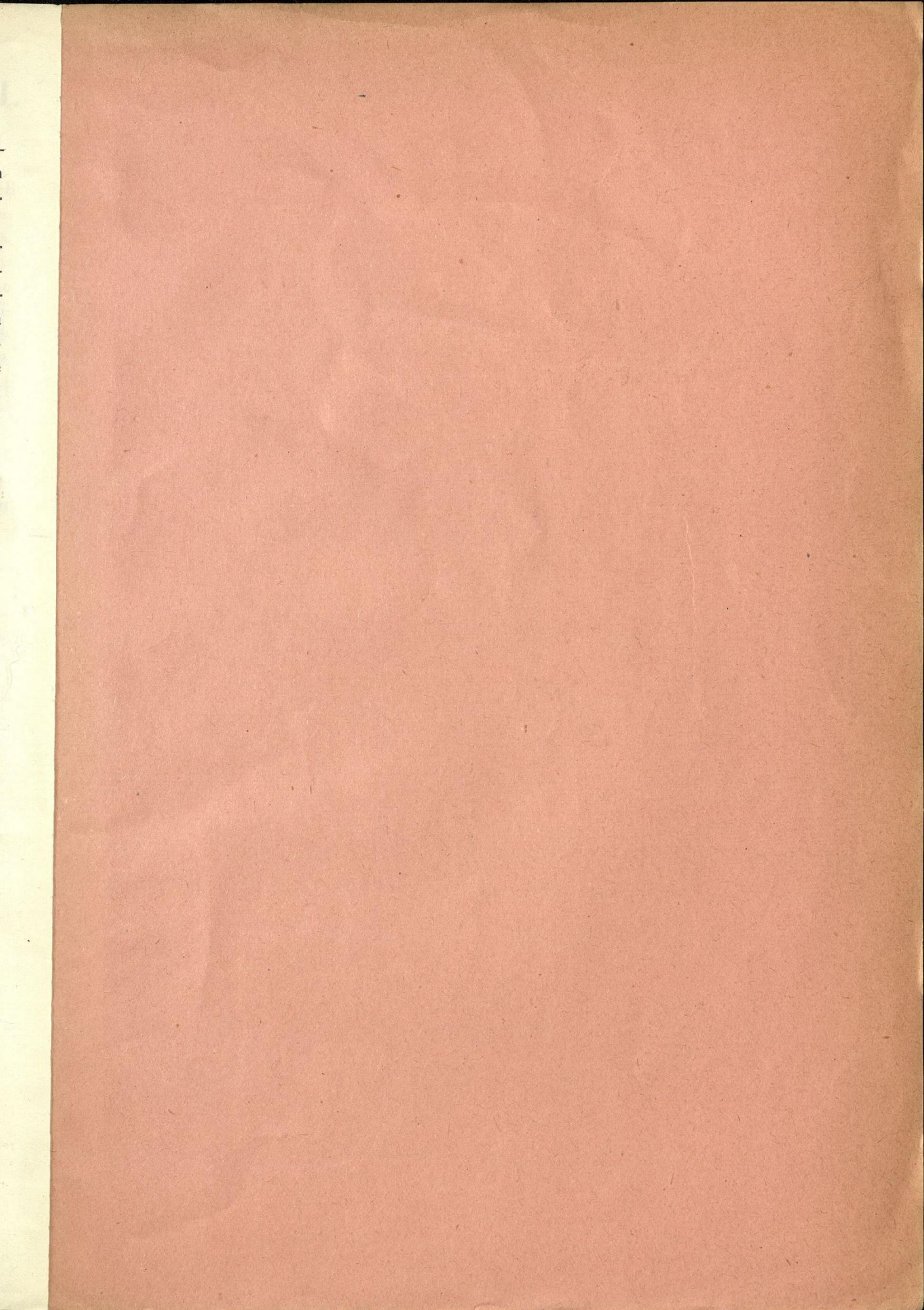
L'auteur publie une pétition adressée, en 1811, par les ouvriers de la mine de plomb de Rabelj en Carinthie, a Gallois, ingénieur en chef des Provinces Illyriennes. Ce document illustre bien la situation difficile des mines d'État de Carinthie qui, par suite du système continental, avaient perdu la possibilité de vendre leurs produits et, partant, ne pouvaient payer leurs ouvriers. Durant toute l'année 1811, l'administration illyrienne essayait de secourir ces mines, mais ce ne fut qu'au début de 1812 qu'ils passaient au domaine extraordinaire qui, plus riche que le gouvernement illyrien, pouvait assurer le payement des ouvriers, mais ne pouvait pas modifier à fond les tarifs de douanes, arme redoutable du système continental.



NARODNA IN UNIVERZITETNA  
KNJIŽNICA



00000525400



[Number 1937] 40

